



CEA/LR/DSAT/STL
DO 451 19/05/26



26YYTL000842

diffusé le : 19/05/26

MV/jt

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A L'ACHAT, LA FOUNTURE ET LA LIVRAISON DE 2
VEHICULES 100% ELECTRIQUES NEUFS ET FRAIS DE MISE EN SERVICE (IMMATRICULATION,
POSE DES PLAQUES, FORFAIT DE TRANSPORT ET TAXE FIXE ET FRAIS D'ACHEMINEMENT)**

Ref. : B26-03841

Ce document est à la propriété du CEA, ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans son autorisation.

Sommaire

1. OBJET	2
2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU BESOIN	2
3. DÉLAIS DE LIVRAISON ET/OU DE MISE EN SERVICE	4
4. CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	4



1. OBJET

Le présent cahier des charges (CDC) a pour objectif de définir les besoins du CEA Le Ripault pour l'acquisition de deux véhicules 100% électriques neufs permettant le transport des salariés pour leurs activités.

2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU BESOIN

Le marché comprend deux lots.

Les véhicules doivent respecter, a minima, les caractéristiques et fonctionnalités décrites ci-après :

LOT 1 :

Critères obligatoires	Véhicule n°1
<i>Sortie d'usine</i>	A partir de 2025
<i>Motorisation</i>	Electrique
<i>Autonomie</i>	Minimum 400km
<i>Gabarit</i>	Berline (type 308, Megane, 3008 ou équivalent)
<i>Equipements demandés</i>	<ul style="list-style-type: none">- Caméra de recul- Radar avant/arrière- Climatisation automatique ou manuelle- Réplication smartphone- Direction assistée- Airbag frontal
<i>Option obligatoire*</i>	GPS
<i>Couleur</i>	A faire valider au préalable par le CEA
<i>Pneumatique</i>	Pneus 4 saisons
<i>Protection intérieure</i>	Tapis de sol en caoutchouc
<i>Sécurité</i>	Kit de sécurité (triangle + gilet)
<i>Livraison</i>	Sur concession



**Dans le présent document, le terme « option » est entendu exclusivement au sens de la Commande publique, soit une prestation complémentaire susceptible d'être retenue à la notification du marché.*

LOT 2 :

Critères obligatoires	Véhicule n°2
Sortie d'usine	A partir de 2025
Motorisation	Electrique
Autonomie sur autoroute	A indiquer
Gabarit	Monospace devant accueillir 5 adultes avec bagages (type Scénic ou équivalent)
Equipements demandés	<ul style="list-style-type: none">- Caméra de recul- Radar avant/arrière- Climatisation automatique ou manuelle- Réplication smartphone- Direction assistée- Airbag frontal
Option obligatoire*	GPS
Couleur	A faire valider au préalable par le CEA
Pneumatique	Pneus 4 saisons
Protection intérieure	Tapis de sol en caoutchouc
Sécurité	Kit de sécurité (triangle + gilet)
Livraison	Sur concession

**Dans le présent document, le terme « option » est entendu exclusivement au sens de la Commande publique, soit une prestation complémentaire susceptible d'être retenue à la notification du marché.*



3. DÉLAIS DE LIVRAISON ET/OU DE MISE EN SERVICE

La livraison et la mise en service de l'équipement devront impérativement avoir lieu au plus tard fin 2026.

4. CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE

Le Titulaire est responsable de la conformité de l'équipement fourni avec la réglementation en vigueur en France, en particulier les directives Européennes transposées en droit français.